

# L'année passée

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206614>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESEUR

Récit complet des aventures de trois bons Vaudois

PAR

LOUIS MONNET

Illustrations de Déverin, de Ralph et de  
J.-H. Rosen.

(NOUVELLE ÉDITION)

En vente au Bureau du *Conteur Vaudois* et  
dans toutes les librairies. (Prix : fr. 2,50.)

### AU SEUIL DE LA CINQUANTAINE

En bien, oui, sans qu'il y paraisse, voici le petit *Conteur vaudois* qui frise la cinquantaine. Avec le 1<sup>er</sup> janvier 1910, il entre dans sa 48<sup>e</sup> année. Sans doute, ce n'est pas l'âge de Mathusalem, mais le *Conteur* n'en est pas moins le doyen des journaux humoristiques vaudois, romans, même.

Ah ! certes, ce n'est pas toujours facile de faire rire ses lecteurs pendant près de 50 ans, sans enfreindre les préceptes de la morale ou seulement ceux de la bienséance. Peut-être bien, n'est-il pas tout à fait indemne sur ce point ; mais qui de ceux qui ont ri oseraient lui tenir rigueur. Il est si difficile de garder pour soi un bon mot, même quand il est un peu... libertin.

Le *Conteur* remplit dans ce pays une mission modeste, mais pas toujours aisée, celle de sauver de l'oubli, autant qu'il le peut, et de conserver, tant qu'il y aura des Vaudois du crû, cet esprit cordial, bonhomme, optimiste, qui les caractérise et qui fait d'eux de « bons enfants », dans toute l'acception du mot. Aussi fait-il appel à leur appui et à leur fidélité, qui lui sont toujours plus nécessaires pour l'aider à tenir tête à la vague montante du cosmopolitisme, qui nous envahit et risque de nous engloutir si l'on n'y veille.

Tout ceci, chers lecteurs et amis, pour vous dire que le *Conteur* se porte toujours bien, qu'il escompte encore une longue carrière et qu'il vous adresse à tous ses meilleurs vœux pour l'an nouveau.

Et vivent nous !

### L'ANNÉE PASSÉE

A son début, l'année 1909 fut assombrie, en notre pays, comme dans tout le monde civilisé, par la nouvelle des effroyables tremblements de terre qui firent deux cent mille victimes au sud de l'Italie et anéantirent la ville de Messine. Les Vaudois s'associèrent de grand cœur au mouvement universel de charité que souleva ce désastre inouï. Cela ne les empêcha pas de vaquer comme de coutume à leurs affaires. Ils eurent, en février, à préparer le renouvellement du Grand Conseil, qui s'opéra le dimanche 7 mars suivant et qui, quinze jours plus tard, fut suivi de l'assermentation des dé-

putés à la cathédrale, selon des traditions à la fois simples et solennelles auxquelles nous renoncions difficilement. En novembre, nouveau remue-ménage pour l'élection des petits parlements de nos trois cent quatre-vingt-huit communes. Quelques syndics sortirent passablement malmenés de cette boîte de Pandore qui s'appelle le suffrage populaire. S'ils sont philosophes, ils se seront déjà consolés en se disant que la reconnaissance n'est le propre ni des républiques ni de la généralité des humains.

Entre ces affaires de la politique, députés, syndics, conseillers municipaux et communaux, s'étaient rencontrés avec des milliers de leurs électeurs dans les rangs de la 1<sup>re</sup> division, aux manœuvres qui se déroulèrent à La Côte et dont le point final fut la revue d'Echichens, sur Morges. Cantonnés pour la première fois sur les bords de l'Arve, quelques-uns de nos bataillons revinrent charmés, mais nullement surpris, de l'accueil que leur firent nos confédérés. Ils savaient qu'on a le cœur à la bonne place, à Aire-la-Ville, à Bernex, aussi bien qu'à Nonfoux ou à Kügeliswinden.

Un spectacle militaire moins prolongé, mais où il y avait plus de pittoresque et de coloris, a été donné, à Beaulieu, par les sous-officiers lausannois, qui célébraient le cinquantième anniversaire de leur existence. La foule accourue de tout le canton au défilé et aux évolutions de leurs troupes de toutes armes, se rappellera longtemps le charme de ce tableau vivant de l'histoire de l'armée vaudoise au XIX<sup>e</sup> siècle. L'année 1909 fut d'ailleurs fertile en jubilés : à côté de celui des sous-officiers, il y eut, à Lausanne encore, le jubilé de l'Union instrumentale, qui prit aussi le caractère d'une réjouissance populaire ; le jubilé de la Société industrielle et commerciale et celui de l'École de gardes-malades de la Source, institution qui se glorifie d'être la plus ancienne du genre dans le monde entier.

A Montreux, les chanteurs vaudois ont eu leur fête cantonale ; à Chexbres, les mutualistes ; à Cully, festoyèrent les sauveteurs du Léman et, plus tard, les dragons, les guides et les mitrailleurs. Montreux et Glion ont été en liesse, à cause de l'ouverture du chemin de fer électrique conduisant de la gare de Montreux au Rhigi vaudois. Grande allégresse aussi au petit village de Mex, ce certain dimanche d'automne où furent inaugurées les éclatantes fresques de l'église, peintes dans le goût florentin du moyen âge. Inauguration encore, à Montoie, du crématoire de la Société vaudoise de crémation. Aucun des sociétaires cependant ne témoigna l'envie de s'y faire enfourner. Souhaitons leur d'en arriver à cette extrémité le plus tard possible.

A citer également la venue à Lausanne des savants de toute la Suisse, à l'occasion de la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles ; le passage, à Ouchy et à Montreux, des maîtres des postes de l'univers entier, venant d'inaugurer à Berne l'original monument où l'on voit cinq messagères se passer les missions des continents tout en étant emportées par le mouvement de la terre. N'oublions pas

le gai voyage à Sion de quelques centaines de membres de la Société vaudoise d'agriculture, allant visiter la première exposition industrielle du canton du Valais, et ce livrer à des études comparatives sur le fumet du vieux fendant, de la dôle, de l'amigne, de la malvoisie, du muscat, de l'arvine, de l'humagne, du montibeux, du Mont-d'Or, etc.

Est-il besoin de rappeler la fête fédérale de gymnastique ? Comment ne pas conserver le souvenir de ces douze mille jeunes gens s'escrimant comme un seul homme sur la pelouse de Beaulieu ! Comment oublier le déluge qui fondit sur leur cortège et faillit compromettre la réussite d'une des plus belles manifestations qui se puissent voir ! Et la mine longue des membres des comités, et leur jubilation, quelques semaines après, en constatant que les comptes accusaient un boni, chose qu'on ne croyait guère possible qu'à Yverdon !

Dans le domaine du théâtre vaudois, 1909 a été marqué d'abord par les représentations de *Rose*, la pièce de M. Benjamin Vallotton, tirée de la *Famille Profit*, du même auteur, et jouée au théâtre de Lausanne par la Société d'art dramatique « La Muse » ; puis par *Favey et Grognuz*, de MM. Julien Monnet et Ernest Tissot, qui a tenu pendant plus d'un mois l'affiche au Kursaal lausannois et qui y fait de nouveau salle pleine, ces jours-ci.

A lire ces lignes, on pourrait croire que l'on n'a fait que s'amuser chez nous, l'an passé. Non, les Vaudois ont aussi travaillé. Mais est-ce à eux de s'en vanter ? Qu'on nous permette cependant un accroc à la modestie pour rappeler que 1909 vit s'achever, pour le bonheur des amis de la cathédrale, la restauration de la rose que nous envient, paraît-il, bien des églises et que tous les touristes vont voir, pour la beauté autant que la rareté de son dessin, et pour le prix de ses vitraux du XIII<sup>e</sup> siècle.

Enflammés par le récit des prouesses de Blériot, volant par dessus la Manche dans son aéroplane ; par le concours international d'aérostation de Zurich (course Gordon-Bennet) ; par le spectacle du ballon *Mars*, parlant de l'usine à gaz de Malley, nombre de nos concitoyens ne rêvent qu'aux moyens d'imiter l'aigle ou l'hirondelle ; ils ont construit de grands oiseaux de toile, de bois ou d'aluminium, dans le but de franchir le Nozon, la Venoge et la Broie avant de se risquer à planer au-dessus du Léman. Puissent-ils ne pas se casser le nez !

Tout en suivant avec intérêt ces tentatives, le public n'entrevoit pas encore le moment où il délaissera les wagons des C. F. F. et de nos régionaux, non plus que les bateaux à vapeur. A propos de voies ferrées, il a appris avec satisfaction la fusion des Tramways lausannois et des Chemins de fer électriques du Jorat ; et grande surtout a été sa joie, dans tout le canton aussi bien qu'à Vallorbe, à la nouvelle de la ratification, par les Chambres suisses et françaises, d'une convention qui assure enfin le percement du Mont-d'Or et l'amélioration de la ligne du Simplon. C'a été là les étrennes du peu-

ple vaudois. Elles atténueront en quelque mesure le gros mécompte que lui a causé le vignoble, à la suite des gelées du joli mois de mai des poètes.

Que nous réserve l'an qui vient? S'il nous donne le nécessaire, à tous, et nous maintient en santé et en belle humeur, que pourrions-nous lui demander de plus?

V. F.

## DE BOUNAN

Vaircé nâo ceint nâo que s'einfate  
Dein la perellioua dâi niolan;  
Lo bounan vint ein granta couâte:  
Lo bounan, l'è adî atant.

\*

Lâi a bin dâi dzein que s'atteindant  
A dau bounheu po sti an;  
Se tot vint pas quemet preteindant  
Tant pou que sâi : adî atant.

\*

Vo côzo dan, tota la troupa,  
De pouâi medzi gaillâ dau pan,  
Pan moû, qu'on dit, ie vout bin soupa:  
Dau pan moû, l'è adî atant.

\*

Voudri bin que lè damuzalle  
A maryâ trôvant, sti an,  
Omâte on bordon, sein dévalle:  
On bordon, l'è adî atant;

\*

Et pu que très tote lè fenne  
Lou revîgne on petit enfant;  
— Quemet desâi mon ocellio Tiène:  
On bouïbo, l'è adî atant;

\*

Que vigne dein noutrè campagne  
Bin dâi truffe; po lè gormand  
Et po ti cliâu dâi z'Allemagne,  
Dâi truffe, l'è adî atant;

\*

Que lè dzein que fant lè veneindze  
Fassant, cliâu podro vegnolan,  
On tsè l'ovrà, dzor et demeindze;  
On bon tsè, l'è adî atant;

\*

Que po très ti lè quartettère,  
Lè chenapan et lè soulan,  
L'iguie, sti an, sâi tot lau bâre:  
De l'iguie, l'è adî atant;

\*

Que lè z'avocat et lè mâdzo  
Mo fâi, ne trovoyant pas tant,  
— Crâide-vo pas, — pas tant d'ovràdzo;  
Por no, sarâi adî atant;

\*

Et que ti lè gaillâ d'attaque  
Que liérant lo Conteû sti an  
L'aussant dzouïo dein lau baraque;  
Dau dzouïo, l'è adî atant.

MARC A LOUIS.

**Affaire de sous.** — Mme B... est d'une corpulence fantastique.

— Je veux savoir mon poids exact, disait-elle, hier, et je vais me peser à une balance automatique.

— Ça vous avancera bien!... ces balances ne vont que jusqu'à cent vingt-cinq.

Mais Mme B..., après avoir réfléchi :

— Eh bien ! je mettrai quatre sous au lieu de deux !

## LA PAIX DU POTAGER

DÉCIDÉMENT, ça ne va pas chez les époux... ; c'est la guerre à perpétuité.

Le mari, las de cet état de choses — bien qu'il en fût aussi coupable que son honorable moitié — décide de quitter le logis et s'en va quérir deux amis pour l'aider à déménager les meubles qui lui appartiennent, entre autres le fourneau-potager.

C'est à la pinte, bien entendu, qu'il finit par trouver les deux aides en question.

— En règle, disent ceux-ci, on va te donner un coup de main ; les amis sont des amis, que diable ! Mais, en attendant, asseye-te-vo toujours un moment là. Y faut se donner des forces, avec ! Sophie, apporte-vo enco un demi.

On trinque

— Alo, ça ne va donc pas, chez toi ; quoi ça grince ? Oh ! je connais bien la Marienne, c'est une pointue ; elle pique par tous les bouts, comme un n'hérissou.

— C'est intenable, je vous dis ; j'aimerais mieux être en enfai !

— Oué, oué, sans doute, mais enfin, est-ce une raison pou se mettre comme ça à la porte de chez soi. As-tu bien réfléchi ? Y semble pourtant que tu devrais y être habitué, à cette vie.

— Non, non ! je vous dis, y a plus mèche !

Et, excité par ses amis et par le vin, le pauvre homme se met à raconter tout au long ses misères !

Plus de deux heures après, quand nos trois compagnons s'en vont pour chercher le fourneau-potager, celui-ci était rouge comme braise. Impossible de le saisir. C'en est encore une de la Marienne.

Furieux et penaud, le mari s'en retourne à la pinte, suivi de ses deux amis, qui rient sous cape.

Quand il revint un peu plus tard à la maison, sur le conseil de ses compagnons, le couvert était mis sur une nappe bien blanche et un bon petit souper, au fumet séducteur, réconcilia pour un temps les époux en discorde. E.

**La note juste.** — L... entre hier chez X... , un homme d'affaires peu scrupuleux, au moment où celui-ci commence une lettre :

— Comment, vous écrivez à ce gredin : « Très honoré monsieur » ?

— Comment voulez-vous que je dise ?

— Ecrivez tout simplement : « Mon cher confrère ».

## A LA VILLA DES ORTIES

SAVEZ-VOUS où est la « Villa des Orties » ? Gage que non. Oh ! ne rougissez pas ; il est permis d'ignorer ça.

Eh bien, la « Villa des Orties » est la demeure de Jean-Louis Guintz — le père Guintz ; vous le connaissez, alors ? — ancien « exécuté » des pores et bûcheron, à Lausanne. Il est maintenant pêcheur aux Pierrettes, près Saint-Sulpice. C'est là qu'un de nos confrères, M. A. Huguénin, rédacteur de la *Feuille d'avis de Renens*, est allé à plusieurs reprises le trouver et l'interviewer. L'amusant récit de ces interviews a paru tout d'abord en plusieurs articles dans ce journal. Le succès en fut très grand. Ces articles viennent de paraître en une brochure, à laquelle nous nous permettons d'emprunter l'extrait suivant, qui donnera, sans doute, à nos lecteurs, l'envie d'en savoir plus encore sur le facétieux « philosophe » des Pierrettes.

\*

Le chemin est charmant de la gare de Renens jusque chez le Père Guintz. On passe d'abord dans le joli village de Chavannes, on longe le cimetière et l'on s'engage dans un sentier délicieux, au milieu de vergers superbes et de cerisiers chargés de fruits appétissants. Nous passons sur un pont de pierres, sous lequel coule la *Sorge* et, immédiatement après, nous tirons à gauche et nous nous engageons à travers prés, où les fenaisons battent leur plein. Arrivés sur la hauteur, un horizon merveilleux s'offre à notre vue. A une centaine de pas, en contre-bas, dans un renforcement de terrain, à l'abri de la bise, presque imperceptible encore, la demeure du Père Guintz.

— Es-tu là, Jean-Louis ? crie notre ami Marius.

Une voix caverneuse répond de l'intérieur :

— Oui, je vous attends. Prenez garde au piano en entrant!...

Un seul d'entre nous peut se glisser dans la cabane. Un lit occupe la moitié de la surface. Près du lit, un tronc supportant le dessous d'une lampe fumeuse, sans verre ; devant la porte, quelques centimètres d'espace libre pour laisser passer une personne ; à droite un fourneau de fonte dont le tuyau laisse échapper la fumée à l'intérieur du logis ; au fond, entassés, les ustensiles les plus divers : une scie, des bretelles, des instruments de pêche, une demi-tête de veau, un pot ébréché, du pain, de vieux habits, de la vaisselle, etc., etc., etc. A terre, des débris... Sur le lit de bois, où les draps, couvertures, édredon et oreillers sont absents, est assis le père Guintz, au milieu de la paille et d'un amas de vêtements. La mesure est entièrement construite en planches. Or, à l'intérieur, la fumée a totalement noirci les parois et le plafond, on dirait que l'incendie y a passé.

Il faudrait la plume d'un Jules Verne ou d'un Emile Richebourg pour essayer de décrire cette physionomie si caractéristique du vieux pêcheur...

— Comment appelez-vous votre maisonnette, père Guintz ?

— Villa des Orties, Avenue des Miracles, Boulevard Baraque!... Vous m'excuserez si c'est un peu en désordre. Je ne sais pas comment ça se fait. Je balaie pourtant tous les matins... Quel dommage que le temps ne soit pas plus beau ! On ne va pas pouvoir aller à la pêche. J'ai pourtant tout préparé.

— Ça ne fait rien ; ce sera pour une autre fois. Mais ça ne nous empêchera pas de boire une goutte, nous ne voulons pas remporter ce liquide. Avez-vous un verre ?

Et les yeux du père Guintz s'illuminent. Il trouve un verre fin, mais sale, amputé de son pied, qu'il plonge dans une marmite, qu'il essuie d'abord avec un chiffon, puis avec... son mouchoir de poche ! Nous sortons de notre filet un petit verre de cave et nous trinquons.

La maison est tout entourée d'orties : de là son nom. Devant la porte, dont une planche s'ouvre pour laisser entrer un peu d'air, se trouve une table brute : planche placée sur quatre pieux fixés en terre. Pas de fenêtre ouvrable, seulement deux vitres fixes et troubles, pouvant mesurer trente centimètres carrés. L'intérieur du logis a une surface de quatre mètres carrés au maximum. Sous le toit est suspendue une marmite. A droite de l'entrée, derrière une serpillière : de la ferraille et de la poterie. A gauche, à l'extérieur, cinq ou six planches mal assujetties conduisent à une petite porte placée sous le toit. Nous demandons ce que c'est.

— En été, quand ils ont trop de monde à Beau-Rivage, ils m'envoient un ou deux étrangers que je loge là-haut ! Ils ont du reste voulu me faire des misères parce que je leur faisais concurrence !

Décidément, il y a trop de fumée à l'intérieur. Nous ne respirons qu'avec peine, et nous l'engageons à venir jaser dehors. Et la longue silhouette de Jean-Louis se dresse. Tirant péniblement ses jambes maigres, il nous accompagne sous un cerisier où nous nous installons : nous, assis sur l'herbette ; lui, couché tout de son long sur le ventre !

— Vous n'avez pas toujours été pêcheur, lui demandai-je.

— Non, me répond Jean-Louis. Je suis né à Lausanne, mais j'ai été élevé à la Tour-de-Peilz où j'ai appris le métier de charcutier avec mon grand-père, mes parents étant morts alors que j'étais encore tout petit. Quand je devins jeune homme, je n'étais pas assez joli garçon pour ouvrir un magasin de modes à la rue de Bourg. Je me fis «endeur de bois » en été et « abatteur de porcs » en hiver. Mais c'est un métier rudement pénible. On a toujours les jambes dans l'eau froide depuis la ceinture, et le reste du corps en sueur. C'est ainsi que j'ai attrapé ces sales rhumatismes qui me font bougrement souffrir aujourd'hui. On ne sait plus nettoyer les cochons maintenant ! Les charcutiers engagés de ces jeunes volontaires allemands qui veulent faire deux choses à la fois : apprendre le métier et en même temps la langue française ! Ils ne peuvent pas y arriver ! Pas un ne savait « fignoler un caïon aux petits oignons » comme moi ! Il y avait dix-neuf femmes entre Lausanne, Pully et Ouchy qui venaient faire boucherie avec moi. A quatre heures du matin, j'allais les réveiller en « tapant à leur contrevent ». En ce temps-là, on les appelait toutes « grand'mère » ou « tante ». J'ai été nombre d'années à la charcuterie Mojonner, au-